

MAIRIE DE JARDIN
C.C.A.S
(Isère)

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU C.C.A.S

NOMBRE DE MEMBRES

en exercice : 18

présents : 11

votants 11

L'an deux mil vingt et un

Le 8 septembre à 18h30

Le Centre Communal d'action social de la commune de JARDIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme ZIBOURA, Présidente,

Date de convocation : 03/09/2021

Présents : ZIBOURA E/ DIAS V/ BEAUBOUCHEZ C/ SATIER C/ HUGUET JP/
JOUVE DE GUIBERT A/ BOYE D/ ROUX M/ ELSENSOHN MF/ ARNOUX M/
MONNIN C/

Absents : DURANTON S/ BON C/ ARQUILLIERE F/ CARTIER B/
ASKONTCHENSKY J/ GALICHET S/

Secrétaire de séance : DIAS V

OBJET : REVISION DU TARIF DES REPAS PORTES A DOMICILE

Madame ZIBOURA Présidente, Madame DIAS, Vice Présidente, proposent aux membres du CCAS de réajuster le prix du repas porté à domicile qui n'a pas été augmenté depuis le 01/01/2014.

Le CCAS, après délibération, décide de porter le prix unitaire du repas livré à domicile de 6.10 € à 6.90 € à compter du 01/10/2021.

POUR COPIE CONFORME,
FAIT A JARDIN, LE 09/09/2021
LA PRESIDENTE,

